Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20260403-03042026_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-six, le trois du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, JAFFRÉ Marc, TROALEN Michèle, MARCHAND Anthony, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, MAGUER Myriam, JACQ Ronan, LE FAOU Laura, RENOT Erwan, BERTHOU Julie, COIGNARD Thomas, RIVOAL Noa, DURANT Morgane.

Monsieur Noa RIVOAL a été nommé secrétaire.

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Convocation :
le 27 mars 2026

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

Budget de la commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025,
ce jour,
-statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
- Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et dot en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)
-constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : **286 948.79 €**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2026	286 948,79 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	286 948,79 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
Total affecté au c/ 001 :	- 89 586,93 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

MAIRIE DE LEUHAN